



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 mars 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 Février 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mars 2002

**Marché de fourniture de licences bureautiques - Lancement d'un
appel d'offres pour marché à groupement de commandes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à M. Michel PAILLEY.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2002

DELIBERATION D20020089

DSIT

**Marché de fourniture de licences bureautiques - Lancement d'un
appel d'offres pour marché à groupement de commandes**

Monsieur Gérard ZABATTA, Conseiller Municipal, expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,

Le marché de fourniture de licences bureautiques de la Ville de Niort arrive à son terme.

Afin de procéder aux nouvelles acquisitions pour l'année 2002, 2003 et 2004 et d'assurer l'uniformité des licences utilisées, il est proposé de créer un groupement de commandes dont les membres du groupement seront la Ville de Niort, le Centre Communal d'Action Sociale de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort, afin de lancer un appel d'offres commun.

Chacune des collectivités passera ensuite son propre marché avec le fournisseur dont l'offre aura été retenue.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la Convention constitutive d'un groupement de commandes.
- approuver le dossier de consultation des entreprises.
- autoriser le lancement de l'appel d'offres.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à intervenir.

(Monsieur Bernard BELLEC, Président du CCAS et de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	1
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Gérard ZABATTA

[Ordre du jour](#)